

*Chemins.*—Les chemins adjacents aux terrains du pénitencier ont été macadamisés.

*Système d'égouts.*—La pose des tuyaux est à peu près terminée. Des ouvertures et regards pour le service et pour le curage ont été pratiqués partout où il y en avait besoin. Deux réservoirs pour le compost ont été construits sur la ferme, à des endroits convenables, pour recevoir les matières déversées par les égouts.

*Porcherie.*—On a posé des planchers neufs dans les loges, les uns en pin, d'autres en épinette blanche et épinette rouge ; on tient note des espèces qui conviennent le mieux à cette destination.

*Département des impressions.*—On a installé à peu de frais un matériel d'imprimerie. Une grande quantité de formules ont été imprimées pour cette institution et les autres pénitenciers. Quoique le matériel ne soit pas considérable, les impressions ont peu coûté jusqu'à présent. Quand nous aurons une machine à régler, nous espérons faire le réglage des formules.

*Tissage.*—On a construit trois métiers à la main pour le tissage des serviettes. Les détenus ont fait quelque progrès et, quand ils seront devenus plus habiles, nous espérons pouvoir faire le tissage des serviettes pour tous les pénitenciers.

*Ateliers du tailleur et du cordonnier.*—Les détenus y ont été employés à confectionner des uniformes pour les officiers de cette institution et ceux du pénitencier du Manitoba et des prisons de Régina et de Prince-Albert, des vêtements et des chaussures pour les sauvages du Nord-Ouest, ainsi que les habillements pour les détenus de ce pénitencier et les prisonniers libérés.

On a fait des réparations considérables aux édifices et beaucoup de travaux pour les autres départements.

E. J. ADAMS,

*Instituteur en chef des métiers.*

## PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

(Textuel.)

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL, 1<sup>er</sup> juillet 1899.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, avec les rapports officiels d'usage.

Le premier de juillet 1898, il y avait 418 détenus ; au 1<sup>er</sup> de juillet suivant il y en avait 447, une augmentation de 29.

Dans le courant de l'année nous avons reçu 199 prisonniers et nous en avons trois venant de Kingston.

Il y a eu 134 prisonniers libérés après l'expiration de leurs sentences, 25 pardonnés, et 10 transférés au pénitencier de Kingston.

Enfin 4 ont été enlevés par la mort, dont deux subitement. Le coroner du district a été appelé au sujet de la mort d'Angus Jacob. Verdict : mort naturelle.

Il y a 326 détenus sous une première sentence.

"	80	"	2ème	"
"	30	"	3ème	"
"	6	"	4ème	"
"	3	"	5ème	"
"	1	"	6ème	"
"	1	"	7ème	"